



SOMME-LEUZE EN DIRECT

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE



2018
SEPTEMBRE

« L'automne
est à nos pieds »



Platane centenaire – Parc Château de Baillonville

L'Administration communale ouvre ses portes du lundi au samedi, de 8h00 à 12h00.

L'après-midi, sur rendez-vous. Téléphone : 086/32 21 22 - Fax : 086/32 33 38.

Adresse mail : administration@sommeleuze.be - site : www.sommeleuze.be

Editeur responsable : Valérie LECOMTE, Bourgmestre.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE - RUE DU CENTRE, 1 - 5377 BAILLONVILLE





ACTUALITES COMMUNALES

/ ETAT CIVIL

NAISSANCES



01-08-18 : **PAQUET Pino** (Paul et PALIGOT Aurélie de Noiseux)
06-08-18 : **BAUDOIN Martin** (Simon et RAMELOT Adeline de Sinsin)
21-08-18 : **RENARD Hippolyte** (Robin et PIETTE Priscilla de Heure)

MARIAGES



18-08-18 : **HOURLAY Michaël** et **DOMINÉ Evelyne** de Hogne
25-08-18 : **DELHAYE Martin** et **LEKANE Claire** de Baillonville

Retrouvez les photos des mariés sur le site de la Commune (page d'accueil - Somme-Leuze en images).

DECES



15-08-18 : **DECAMPS Paul** de Baillonville, âgé de 78 ans
20-08-18 : **RASQUIN Joseph** de Bonsin, âgé de 83 ans
09-09-18 : **ROBAYE Christiane** de Heure, âgée de 81 ans
11-09-18 : **LOGNARD Roger** de Noiseux, âgé de 73 ans



/ CONSEIL COMMUNAL

Prochaine séance : le mardi 23 octobre à 20h30

/ ECLAIRAGE PUBLIC

Vous constatez qu'un point d'éclairage public est défaillant : vous pouvez soit le signaler directement à Ores au 078/78.78.00 ou via le site www.ores.net en mentionnant le numéro de poteau concerné ou en contactant Monsieur DOUXFILS à l'Administration Communale au 086/32.21.22 ou par mail (paul.douxfiles@publilink.be) en lui mentionnant également, dans la mesure du possible, le numéro de poteau dont vous trouverez un exemple sur la photo.



/ 100e ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GRANDE GUERRE

Après la souffrance place à la célébration.

La Commune de Somme-Leuze, le Comité des Anciens Combattants & Plaine Sapin de Somme-Leuze, le Cercle Historique et Passeur de Culture ont le plaisir de vous inviter à la célébration de l'

ARMISTICE '18. **9 – 10 – 11 novembre 2018** **Somme-Leuze**



3 jours d'hommage, de souvenirs, d'émotions, ...

Programme :

Vendredi 09/11

Dès 13h **Flambeau Sacré** à travers la commune de Somme-Leuze et plantations des **« Arbres du souvenir * »** par les écoles de l'entité.

*13h40 - Place de Heure

*14h20 – Ancien Cimetière à Noiseux

*14h50 – Ecole de Bonsin

*15h15 – Ancien Cimetière à Somme-Leuze

Samedi 10/11

A 14h00 **Balade guidée « Somme-Leuze, village martyr »**. Le village de Somme-Leuze a connu lors de la journée du 20 août la pire journée de son histoire. Venez découvrir les maisons qui furent incendiées sur le parcours créé en 2014. Participation gratuite.

Exposition « Somme-Leuze, village martyr » à la Maison du village Joseph Burette. Accessible de 14h00 à 18h00. Entrée gratuite.

Dimanche 11/11

11h00 **Messe** de l'Armistice à l'église Saint- Remy de Somme-Leuze

11h45 **Commémoration patriotique** au Monument aux Morts

12h00 **Verre de l'amitié** à la Maison du village Joseph Burette offert par la Commune de Somme-Leuze

13h00 **Dîner-Spectacle « Le p'tit Cabaret Somme-Leuzien 1918 »**

Venez passez un repas de fête dans une ambiance d'après guerre

Au menu : La Gamelle du Soldat – les Plaisirs de la table retrouvés - la Douceur de la Paix

Animé musicalement par des chansons de l'époque.

2 possibilités s'offrent à vous : Dîner – spectacle complet de l'apéro jusqu'au dessert

Ou Dessert – spectacle (à partir de 15h)

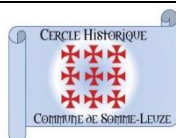
Réservation obligatoire avant le 05/11 et renseignements auprès de

* Marie-Antoinette De Wilde – marieantoinette.dewilde@gmail.com

* Françoise Jadin – Coordinatrice Service Culture de la Commune de Somme-Leuze

086/ 320 906 - francoise.jadin@publilink.be

Invitation cordiale à tous,





INFORMATIONS GENERALES

/ EXERCICES MILITAIRES

Des exercices militaires seront organisés en dehors des domaines militaires et notamment dans la Commune de Somme-Leuze par :

- Le Département Génie de Jambes, de manière occasionnelle tout au long de l'année. Ecolage véhicules, 6 personnes, 2 véhicules à roues.

- Le Bataillon de Chasseurs à Cheval d'Héverlée, **du 1^{er} au 5 octobre**.

Exercice d'instruction : 20 personnes, 6 véhicules à roues, emploi de munitions d'exercice.

Exercice cadre en véhicules à roues : 10 personnes, 4 véhicules à roues.

/ CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AÎNÉS

Une mobilité pour tous, un service pour vous

Pour qui : les personnes dépourvues de moyen de locomotion.

(Par exemple, faire ses courses, rendez-vous à l'hôpital ou autres...).

Comment faire : vous contactez **2 jours avant** votre déplacement, entre 08h30 et 16h30, vos conseillers de villages dont les noms figurent dans la liste ci-dessous :

Pour BON SIN	: Mr VIEUXTEMPS	086-34.43.42
Pour NOISEUX	: Mme DEWILDE	0486-12.25.05
Pour NOISEUX	: Mr FIEVEZ	0474.63.12.46
Pour BAILLONVILLE	: Mme BRUSSA-TOI	086-34.42.70
Pour HEURE	: Mr LOUIS	086-32.28.56/0474-03.01.40
Pour NETTINNE	: Mr LECOMTE	086-32.24.70/0496-62.99.31
Pour SINSIN	: Mr GHAYE	086-38.70.15/0472-66.75.99
Pour HOGNE	: Mme DELOOVER	084-32.26.91
Pour WAILLET	: Mr DEVEZON	084-31.25.51
Pour SOMME-LEUZE	: Mr ROELAND	086-21.31.64



Vous serez ensuite recontacté par un service qui pourra vous proposer une solution (selon les disponibilités).

Le coût du déplacement est fixé à 0,36 euros par kilomètre.

PS : Les déplacements pour les cas **d'URGENCE MEDICALE** ne sont pas assurés par nos services.

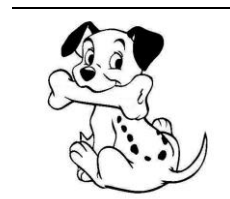
Nous restons à votre entière disposition pour toutes questions utiles.

Le CCCA, toujours à votre écoute.

Pour le comité,
Jules LECOMTE, Président.

/ PETIT RAPPEL CONCERNANT LES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET AUTRES

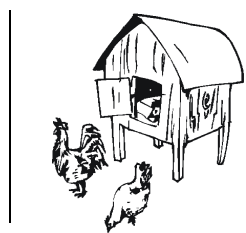
La détention de certains animaux est soumise à déclaration de classe 3 qui vaut autorisation d'exploiter pour 10 ans. Cela vous concerne notamment si vous possédez entre 4 et 10 chiens, plus de 30 poules, plus de 2 chevaux, plus de 60 pigeons, plus de 30 lapins, un rucher en zone d'habitat, plus de 200 poissons, plus de 50 amphibiens ou plus de 10 reptiles.



Si vous êtes un propriétaire concerné par une de ces situations et que vous n'avez pas encore l'autorisation requise, nous vous invitons à contacter Melle Anne VANDEN BROECK au Service Cadre de Vie (086/320.256 ou anne.vandenbroeck@publilink.be) pour obtenir un rendez-vous afin de réaliser les démarches nécessaires pour obtenir la déclaration de classe 3.

Nous en profitons également pour vous rappeler vos obligations en tant que détenteur d'animaux : alimentation, soins, logement et liberté de mouvement sont les 4 besoins de base nécessaires au respect du bien-être des animaux. Selon l'article 4 de la Loi relative à la protection et au bien-être des animaux de 1986, *toute personne qui détient un animal, qui en prend soin ou doit en prendre soin, doit prendre les mesures nécessaires afin de procurer à l'animal une alimentation, des soins et un logement qui conviennent à sa nature, à ses besoins physiologiques et éthologiques, à son état de santé et à son degré de développement, d'adaptation ou de domestication. Aucune personne qui détient un animal, en prend soin, ou doit en prendre soin, ne peut entraver sa liberté de mouvement au point de l'exposer à des douleurs, des souffrances ou des lésions évitables. Un animal habituellement ou continuellement attaché ou enfermé doit pouvoir disposer de suffisamment d'espace et de mobilité, conformément à des besoins physiologiques et éthologiques.*

Il vous revient donc de vérifier que votre animal :



- a la possibilité de s'abriter ou d'être rentré en cas de fortes intempéries ;
- dispose d'une surface de repos propre et sèche ;
- a accès à l'eau et à la nourriture (même en étant à l'attache) ;
- a la possibilité de se mouvoir sans entrave (se coucher, se mettre debout, accéder à l'eau et la nourriture) ;
- reçoit les soins vétérinaires appropriés en cas de blessure et maladie.

De plus, vous êtes tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter au maximum les nuisances pour le voisinage. Ainsi, les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et ne pourront errer sans surveillance même dans les champs ou les bois. Les parcelles doivent être obligatoirement clôturées pour éviter les vagabondages. Vous êtes tenus de prendre toutes dispositions pour que la tranquillité publique ne soit pas troublée par des aboiements intempestifs. Et enfin, toute défécation de chien devra être immédiatement enlevée par les soins du propriétaire ou du gardien de l'animal que ce soit à l'intérieur de la propriété ou sur la voie publique.



/ BESOIN D'UN COUP DE MAIN ? L'AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI PEUT VOUS AIDER

Pour quelles activités ?

Petit bricolage, entretien de jardin, garde d'enfants à domicile ou dans les écoles, aide ménagère dans les ASBL, aide aux personnes malades, sortie d'animaux domestiques...

Pour qui ?

Vous êtes un utilisateur privé, une ASBL, une autorité locale, un établissement scolaire, un agriculteur ou horticulteur.

Les conditions :

5,95€ par heure déductibles fiscalement.

Nous contacter :

ALE - Rue du Centre 1, 5377 BAILLONVILLE

Tel : 086/320905 - aledesommeleuze@gmail.com

Permanences : mardi et mercredi de 8h30 à 12h00

Nous recherchons des personnes volontaires (essentiellement pour les travaux de jardinage et aide ménagère dans les Asbl). Intéressés ? N'hésitez pas à venir vérifier au bureau si vous êtes dans les conditions.



La prochaine **CAMPAGNE CAP 48**

se déroulera du 27-09 au 07-10-2018. Les bénéfices générés par celle-ci contribueront à soutenir certains projets menés par différentes associations qui œuvrent pour les personnes handicapées, chez nous, en Belgique. Une fois encore, les enfants de nos écoles arpenteront les rues de nos villages pour vous proposer les célèbres Post-it. Merci d'avance de leur réserver un accueil généreux.

Pierre De Proft

/ LE PRE GOURMAND ASBL Potager de légumes oubliés bio

Nous vous informons que notre assemblée générale se tiendra le jeudi 11 octobre à 19h30.

Nos ventes de légumes du mercredi et samedi continuent.

Appel aux dons de matériels

Il vous reste du matériel dont vous ne savez que faire, nous sommes preneurs, nous venons le chercher chez vous.

Voici nos besoins : * belles planches en bois, poutres en bois, panneaux agglomérés, panneaux marins, fauteuils d'extérieur, bancs extérieur, chaises d'extérieur, tables d'extérieur.

Merci d'avance à tous.

Rue de l'Eglise 4 – 5377 Heure (bureau)- Rue de la Louve (jardin)- Tél. : 0470/58.21.80 - contactspregourmand@gmail.com - www.pregourmand.be - BE-BIO-01 (certisys).





ENVIRONNEMENT



/ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Service public de Wallonie Infrastructures a élaboré le « Plan d'actions de lutte contre le bruit routier en Wallonie ». Ce plan établit les priorités d'actions de réduction du bruit routier et se fonde sur les cartographies stratégiques du bruit routier du réseau régional de plus de 3 millions de passages de véhicules par an, établies selon la Directive européenne relative à la gestion du bruit dans l'environnement (2002/49/CE).

Ce plan ne concerne pas la totalité du territoire wallon, mais uniquement 209 communes parcourues par le réseau routier régional de plus de trois millions de véhicules par an.

Le Code wallon de l'environnement impose la réalisation d'une enquête publique. Celle-ci se déroule **entre le 17/09/2018 et le 05/11/2018**.

Les documents soumis à enquête publique sont :

- **les cartographies du bruit routier du réseau régional fréquenté par plus de 3 millions de véhicules par an ;**
- **le plan d'actions de lutte contre le bruit routier en Wallonie.**

Toute personne peut consulter ces documents :

- **sur le site internet ouvert par le Service Public de Wallonie à cet effet : <http://www.plan-bruit-routier-wallonie.be>**
- **au service Cadre de vie de la commune.**

L'autorité compétente est la Direction générale des Routes et Bâtiments du Service public de Wallonie, dont l'adresse figure ci-dessous.

Les avis et observations peuvent être adressés :

- Par **réponse au questionnaire en ligne** accessible via le site internet mentionné ci-dessus.
- Par **réponse manuscrite** sur le questionnaire téléchargé et imprimé, accessible via le site mentionné ci-dessus, le questionnaire rempli devant être réceptionné au plus tard à la date de clôture de l'enquête, par l'Administration régionale à l'adresse électronique ou postale suivante

Courriel : plan-bruit-routier.dgo1@spw.wallonie.be

Courrier : Service Public de Wallonie – DGO1 – Direction de l'Expertise des Ouvrages – rue Côte d'Or, 253 – 4000 LIEGE.

- Par **réponse manuscrite** sur le questionnaire téléchargé et imprimé disponible à la Commune, au Service Cadre de Vie, à renvoyer par courrier postal à l'adresse de la Commune, Service Cadre de Vie, Rue du Centre 1 à 5377 Baillonville, par courrier électronique à l'adresse anne.vandenbroeck@publilink.be ou **verbalement** auprès de Mme Vanden Broeck, Service Cadre de vie.

Ceux-ci devront être réceptionnés par le SPW ou l'Administration communale avant la date et l'heure de clôture de l'enquête publique, à savoir le 05/11/2018 à 16h au plus tard.

A l'issue de l'enquête publique, le Service public de Wallonie étudiera les réponses reçues et les intégrera au plan d'actions de lutte contre le bruit routier qui sera ensuite soumis au Gouvernement wallon pour adoption.

/ COLLECTE DES TEXTILES

Vos armoires débordent de vêtements que vous ne portez plus ? Déposez-les dans une bulle de Terre asbl. Vous ferez un geste pour l'emploi, pour l'environnement et pour la solidarité. Mais attention, les déchets nuisent gravement à l'action de l'association.

Comment donner ?

- Donnez uniquement des vêtements réutilisables (propres et secs). Les déchets déposés dans les bulles menacent directement les emplois.
- Emballez les vêtements dans un sac fermé (pour éviter qu'ils s'abîment ou se salissent).
- Liez les chaussures par paire (à l'aide des lacets ou d'un élastique).
- Terre reprend aussi les accessoires (ceintures, sacs, portefeuilles,...) et le linge de maison (draps de lit, essuies, nappes,...).
- Si une bulle est pleine, ne déposez pas de sacs à côté de celle-ci (ils risqueraient d'être volés ou de s'abîmer). Vous pouvez signaler une bulle pleine en téléphonant au numéro indiqué sur la bulle ou sur la page facebook « Terre asbl ».

Où donner ?

Localisez la bulle la plus proche sur www.terre.be ou appelez le 04/240.58.58.

Votre Plan Communal de Développement de la Nature vous propose

/ UNE FORMATION PRATIQUE EN PERMACULTURE



Terre et conscience / Apprentissage et convivialité

RÉUNION D'INFORMATION LE 20 OCTOBRE À 9H30 À L'ÉCOLE DE BON SIN



Par l'observation et la pratique, vous apprendrez à comprendre la terre, à utiliser les interactions entre vos plantations et les êtres vivants qui entourent le potager, à utiliser les ressources fournies par la Nature elle-même. Vous vous approprierez les techniques utiles à la culture potagère, tout cela dans le plus grand respect de l'environnement et de l'être humain. Un morceau de terrain sera mis à votre disposition ainsi qu'une parcelle commune à travailler en toute convivialité dans la sérénité et l'enthousiasme de l'apprentissage.

Pour tout renseignement et pour les réservations vous pouvez contacter : Julie HAUTENAUVE au 086/32.02.62 ou via julie.hautenauve@publilink.be.

Formation initiée par les habitants, membres du PCDN de Somme-Leuze et animée par divers intervenants passionnés. Wallonie

Avec le soutien de l'Administration communale et de la Région wallonne.





« A LA SAINTE-CATHERINE, TOUT ARBRE PREND RACINE »

/ CONCOURS « NATURE »

❖ Pour les enfants jusqu'à 12 ans

A gagner : 10 bandes dessinées « Biodiversité » d'Hubert Reeves.

Thème : Représente ton arbre et son environnement de rêve.

❖ Pour les adolescents

A gagner : 10 bandes dessinées « Biodiversité » d'Hubert Reeves.

Thème : Regard d'ado sur la Nature.

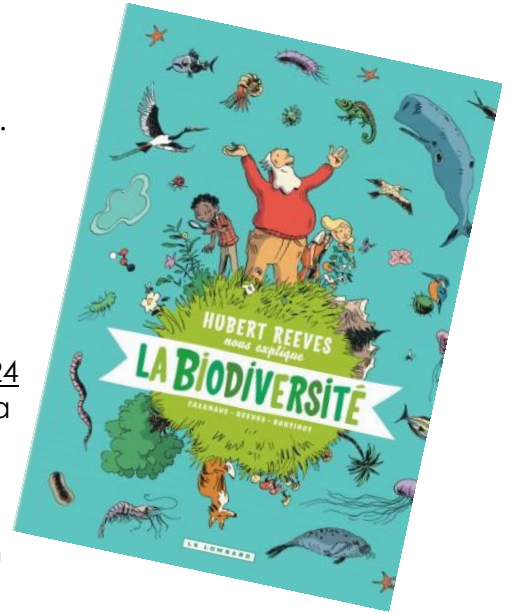
Dans le cadre de la distribution des arbres qui a lieu le 24 novembre, votre Plan Communal de Développement de la Nature vous offre une bande dessinée sur la Biodiversité.

Modalités pour les deux concours : nous faire parvenir pour le 14 novembre 2018 ta propre représentation du thème lié à ton âge.

Peinture, dessin, sculpture, photographie...

Bref, tous les arts visuels sont les bienvenus.

Laisse courir ton imagination, tes rêves les plus fous seront acceptés.



Les projets seront sélectionnés et les gagnants recevront leur prix lors de la distribution des arbres qui a lieu ce 24 novembre de 8h00 à 11h00 à l'Atelier communal, Route de Givet à Heure.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Julie HAUTENAUVE, Coordinatrice locale du PCDN, au 086/32.02.62 ou via mail sur julie.hautenauve@publilink.be

/ « UN JOUET SYMPA SERVIRA DEUX FOIS ! »

CE SAMEDI 20 OCTOBRE 2018
DANS TOUS LES PARCS A CONTENEURS

En collaboration avec les autres intercommunales wallonnes de gestion des déchets, BEP-Environnement réitère une grande collecte de jouets en bon état dans les 33 parcs à conteneurs le samedi 20 octobre de 9h00 à 17h00.

En participant à cette action, le BEP-Environnement invite les enfants de la Province de Namur ainsi que leurs parents à poser un geste tant au niveau de l'environnement (en évitant de jeter à la poubelle des jouets encore utiles) qu'au niveau de la solidarité (en favorisant la réutilisation de jouets pour une seconde vie auprès des enfants). Une belle opportunité de sensibiliser petits et grands au geste de la Réutilisation !

Les jouets seront redistribués par des associations sociales locales à un autre enfant pendant les fêtes de fin d'année.

Alors, à vous de jouer ! Rendez-vous le samedi 20 octobre dans le parc à conteneurs le plus proche de chez vous avec un jouet en bon état...

Vous désirez obtenir l'adresse du parc à conteneurs le plus proche de chez vous ?
Surfez sur www.bep-environnement.be.



CULTURE

/ BD BUS



Prochaine halte : le **jeudi 11/10** devant l'Administration communale de Baillonville, de 17h10 à 18h00.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Françoise JADIN, Animatrice socio-culturelle au 086/32.09.06 ou via françoise.jadin@publilink.be, ou Sabine BLERET-DE CLEERMAECKER, Echevine de la Culture au 0470/24.71.60.

/ ATELIER VANNERIE SAUVAGE

ANIMATION : Nathalie CANON.

Quand ? les samedis 5 et 19/01, 9 et 23/02, 9, 23 et 30/03 de 9h00 à 13h00

Où ? salle LES RABOTTIS de la maison de village de Baillonville.

Réalisation de créations en vannerie à partir de différents végétaux récoltés dans notre environnement et tout autre matériau susceptible d'être tressé.

- créations utilitaires (paniers et autres),
- créations sculpturales libres.

Matériel à récolter dès à présent :

IMPORTANT ! Le participant à l'atelier récoltera lui-même sa réserve de divers végétaux et autres matériaux.

A titre d'exemples :

HIVER : clématite, houblon, pervenche, rosier rampant, cornus, noisetier...

FIN D'ÉTÉ : jonc, tiges d'orties, feuilles de massette, troène...

Documentation : La vannerie sauvage – Bernard Bertrand, Editions de Terran.



Matériel à emporter lors de l'atelier :

pince, sécateur, petit couteau, paire de ciseaux.

Coût : 45€ pour les 5 séances.

Le nombre de participants étant limité, merci de vous inscrire au préalable auprès de Anne VANDEN BROECK, Présidente de l'Asbl Passeur de Culture : 0476/43.86.40 ou nanou3005@hotmail.com. Les inscriptions seront validées après paiement sur le compte de l'asbl, BE97 0682 1190 8449 avec comme communication : Nom – atelier vannerie 2018.

/ TEA TIME

Tables des conversations en anglais

à l'école communale de Somme-Leuze
les lundi et mercredi soir et le samedi matin
tous les niveaux possibles.


Renseignements : david.gorey@skynet.be ou 0478/88.79.29.



LOISIRS

/ MAISON DES AÎNÉS « NOS MOHON »

AGENDA DES ACTIVITÉS DE OCTOBRE

Lundi 01/10	• Pétanque : prendre contact avec Julien 🎱
Mercredi 03/10	• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien)
Jeu	• « Marchons pour notre forme » ! pour celles & ceux qui le désirent :
di 04/10	départ de la maison des aînés à 14h00 (Julien) 🍂
	• Conversation, jeux de société, cartes, café (M.-Antoinette)
Vendredi 05/10	• Piscine : prendre contact avec Julien 🏊
Lundi 08/10	• Pétanque : prendre contact avec Julien 🎱
Mercredi 10/10	• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien)
Jeu	• « Marchons pour notre forme » ! pour celles e& ceux qui le désirent :
di 11/10	départ de la maison des aînés à 14h45 (Julien) 🍂
	• Conversation, jeux de société, cartes, café (M.-Antoinette)
Vendredi 12/10	• Piscine : prendre contact avec Julien 🏊
Lundi 15/10	• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien)
Mercredi 17/10	• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien)
Jeu	• Sortie au Domaine Provincial de Chevetogne 
di 18/10	
Vendredi 19/10	• Piscine : prendre contact avec Julien 🏊
Lundi 22/10	• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien)
Mercredi 24/10	• Jeux de cartes ♥♣♦♠ (Julien)
Jeu	• « Marchons pour notre forme » ! pour celles & ceux qui le désirent :
di 25/10	départ de la maison des aînés à 14h45 Julien) 🍂
	• Atelier floral sur le thème d'Halloween 🎃
Vendredi 26/10	• Piscine : prendre contact avec Julien 🏊
Lundi 29/10	• Jeux de carte
Mercredi 31/10	• Jeux de carte

Sauf précisions données dans le calendrier, la maison des aînés vous accueille de 14h00 à 17h00, dans la salle *Les Rabottis*, sise rue du Centre, 1a, 5377 Baillonville.

⚠ Les activités extérieures peuvent être modifiées en fonction de la météo !

Les animateurs bénévoles : Marie-Antoinette (0486/12.25.05), Julien (0474/63.12.46)

Pour toute information, joindre le C.P.A.S. de Somme-Leuze : Mme Anne-Catherine LEBOUTTE (tél.086/32.31.73), anne-catherine.leboutte@cpas-somme-leuze.be

Pour le C.P.A.S,

Le Directeur général, Jean WENER.

Le Président, Denis LECARTE.

/ MARCHE ADEPS A SINSIN

5km / 10km / 15 km / 20 km

Dimanche 30 septembre

Départ de la salle Saint-Georges.

Boissons rafraîchissantes et les célèbres boulettes à des prix très démocratiques.

/ DÎNER ANNUEL DES 3X20 DE SOMME-LEUZE

Les Coucous d'Somme vous invitent à leur dîner annuel (sur le thème des **Sixties**) le

dimanche 7 octobre dès **12h** à la Maison de village « Joseph Burette ».

Menu : Apéro Rock 'n' Roll – Coquille mer et fruits – Potage tomate – Hamburger endiablé, frites et accompagnements – Donuts aux lacquemants – Café.

Animation : Jacques GATHY. Prix : 28 €.

Réservation obligatoire auprès de Marie SPEECKAERT au **086/32.38.67** ou **0495/90.57.96** pour le **20 septembre**.

/ 5ème JOGGING

de l'école communale de Somme-Leuze

le 13 octobre

Lieu : Maison de Village Joseph Burette – rue du Pays du Roi, 27A à Somme-Leuze

Départ : 17h

Distances : +/- 6 km et 11.5 km

Participation : 5 € - Course gratuite pour les plus jeunes (1 km) à 16h.

Chemins et petites routes.

Ravitaillements prévus. Sanitaires.

Infos : 0471/372.484 (après 17h).

/ YOGA

Maison de Village de Somme-Leuze

Le mardi à 17h30

Animé par Francine DECELLE, professeur diplômée, 0473/42.58.65

/ SOIRÉE OKTOBERFEST PART IX À SOMME-LEUZE

Samedi 27 octobre

Dès 21h sur le site habituel (Tennis Club de Somme-Leuze)

Bal animé par Arno, Ben B et Dem's !

Entrée : 6€ / Ticket-boisson : 1,70€ (possibilité 25cl-50cl) / Double drink jusque 23h /
Sous chapiteau / Sécurité et ambiance assurées.

Une organisation du Comité des jeunes de Somme-Leuze.



/ Fête du village de Sinsin 19, 20, 21 et 22 octobre

Le comité de la salle vous a préparé le menu suivant.

En apéritif, le **vendredi 19 octobre** dès 22 heures, vous pourrez apprécier Michel COLLIGNON (French Kiss) aux platines pour une soirée d'enfer pour jeunes et moins jeunes (**PAF : 5 €**).

L'entrée, le **samedi 20 octobre**, sera une **NOUVEAUTE**. Dès 19h30, le comité a décidé de passer la soirée en votre compagnie autour d'un QUIZZ musical (avec buzzer).

Une inscription de 30 € par équipe sera demandée si préinscrite (paiement sur place le jour même) et de 40 € si inscription sur place. Une équipe = 4 personnes minimum et 8 maximum. Inscription chez Didier AMEEUW : famille.ameeuw@skynet.be ou 0478/34.86.41.

La soirée sera animée par LLJ SOUND (Quizz et soirée).

Le **dimanche 21 octobre**, nous passons au plat principal : le traditionnel dîner de la fête avec au menu saucisses ou entrecôte avec ses accompagnements traditionnels. L'apéro et le café seront offerts par le comité. Réservation des entrecôtes chez Thérèse au 0496/69.18.92.

En guise de trou normand, nous vous proposons la traditionnelle soirée dansante du dimanche soir (21h) avec DJ Damien aux commandes. Comme l'idée du thème a son succès, nous réitérons notre action, après les perruques, les chapeaux et les cravates, voici la **SOIREE BLACK & WHITE**.

En dessert, le **lundi 22 octobre**, dès 17h30, ouverture des attractions foraines et fricassée à prix modique.

Comme chaque année, le comité aura besoin de vous (servir au bar, ramasser des verres, travailler en cuisine, nettoyage de la salle, ...).

Ce sont les bénévoles qui font la réussite de la fête. Qu'importe le moment que vous pouvez consacrer, tout le monde est utile.

C'est la salle du village, c'est donc VOTRE salle !

Intéressé(e), n'hésitez pas à contacter le Secrétaire (Didier AMEEUW au 0478/34.86.41 ou famille.ameeuw@skynet.be).

A bientôt, au plaisir de vous rencontrer très nombreux !

Halloween s'empare de la « Rue St Donat » à NETTINNE !

EGLANTINE et le Magicien Noir !

/BALADE CONTÉE POUR PETITS & GRANDS

Samedi 27 octobre 2018

A l'entrée de la forêt maléfique de Nettinne vit la sorcière Eglantine.

Eglantine apprend qu'un horrible et dangereux sorcier, pourvu de magie noire, s'est évadé de la prison d'Alcatratinne.

La seule à pouvoir l'arrêter avant qu'il ne s'empare de la magie de la forêt de Nettinne, c'est elle.

Mais pour cela, elle a besoin de vous.

Elle vous attend dès 16h à la Piste de Santé

(dernier départ à 20h, départ toutes 15 minutes).

Les réservations se font uniquement par téléphone, pendant les heures du bureau (du lundi au samedi de 9h00 à 17h00) **du lundi 8 octobre et ce jusqu'au mercredi 24 octobre**. Votre heure de départ sera confirmée par votre interlocutrice.

Pour obtenir votre sésame d'entrée, vous devez vous **présenter au moins une demi-heure** avant le départ de la balade à l'entrée du site à Nettinne. Si vous ne vous présentez pas à l'heure prévue, vos bracelets seront remis à disposition d'autres visiteurs sur place.

Pour le bon déroulement de l'événement, nous vous demandons de bien respecter ces consignes.

Sur place, bar, petite restauration et animations pour les enfants.

Une organisation du Royal Syndicat d'Initiative de Somme-Leuze

En collaboration avec la Commune de Somme-Leuze, le Commissariat Général au Tourisme, la Province de Namur et les nombreux sponsors.

Royal Syndicat de Somme-Leuze

Rue de l'Eglise 4 – 5377 HEURE

086/32 25 67

si.somme-leuze@belgacom.net

tourisme.sommeleuze@gmail.com

/ PATRO SAINT-GEORGES DE SIN SIN

Cette année, le Patro Saint Georges de Sinsin fête son trentième anniversaire. Pour l'occasion, l'équipe d'animation organise un week-end spécial au cours duquel différentes activités sont proposées pour petits et grands, patronnés ou non. Au programme :

Vendredi 9 novembre

Le week-end débutera par un « beer-pong » lors duquel 32 équipes (de 2 personnes) s'affronteront. Les joueurs sont attendus à 19h (une équipe en retard peut être remplacée par une équipe sur la liste d'attente si cette dernière est présente). Les règles seront affichées et des arbitres seront présents pour les faire respecter. Les trois équipes sur le podium recevront un prix. Vous pourrez déguster de petites restaurations au prix de quelques euros.

Pour participer, il suffit de participer à l'événement Facebook intitulé « Beerpong du patro de Sinsin » qui sera créé fin septembre. Le prix est fixé à 20€ par équipe.

Le vendredi se clôturera par une soirée « couvre-chef ». N'hésitez donc pas à revêtir votre plus beau chapeau, cagoule, bonnet, ... plutôt qu'une simple casquette. L'entrée est gratuite.

Samedi 10 novembre

Une « kids-boom » aura lieu de 14h à 17h, sur le thème « soirée pyjama ». Tous les enfants et jeunes sont les bienvenus, de 4 à 16 ans, patronnés ou non. Il y aura bien sûr de la musique pour se trémousser mais aussi des jeux en bois, un château gonflable et des petites animations préparées par nos soins. Le prix d'entrée s'élève à 4€, et tu reçois en plus 3 tickets pour déguster éventuellement des popcorn, de la barbe à papa, etc. Pour les gourmands, d'autres friandises et des boissons seront offertes.

PS : N'oublie pas ton pyjama !

Pendant ce temps, une activité sera proposée aux parents. L'animation est gratuite et aura également lieu de 14h à 17h.

Enfin, la journée se terminera avec un bal sur le thème de « soirée fluo » ! L'entrée est fixée à 6€.

Dimanche 11 novembre

Au cours de cette journée, vous êtes conviés à participer en groupe au « Colisée de Sinsin ». Dix équipes de 5 à 10 personnes mixtes s'affronteront lors d'épreuves et de duels. Elles seront attendues à 11h en tenue, c'est-à-dire des vêtements prêts à être salis, ainsi qu'un accessoire, une couleur qui rassemble les participants d'une même équipe. Vous pourrez déguster de petites restaurations au prix de quelques euros (pain saucisse et fricassée). Les trois équipes sur le podium recevront un prix.

Pour participer, il suffit de participer à l'événement Facebook intitulé « Colisée du patro de Sinsin » qui sera créé fin septembre. Le prix est fixé à 15€ par équipe, à payer sur place.

/ LE TRIO EN CONCERT

Jean DUBOIS, Marie-Catherine BA CLIN, Laurent HERMAN.

le **dimanche 18 novembre à 15h** à l'Eglise de Heure-en-Famenne.

Réservation au : 0479/75.72.02 ou 083/68.90.43 (au plus tard pour le 8 novembre 2018).

Entrée : 9€.

Bar, pâtisseries.



AGENDA

/ PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATES ULTIMES POUR COMMUNIQUER LES INFOS	DATES DE PARUTION
Jeudi 11 octobre	26 octobre
8 novembre	23 novembre
6 décembre	21 décembre

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

/ COLLECTES DE OCTOBRE

- Papiers et cartons : 25
- Déchets ménagers : 1, 8, 15, 22, 29
- Sacs bleus PMC : 2, 16, 30
- Encombrants : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/26.04.00. Infos : www.laressourcerie.be

/ EVENEMENTS

DIMANCHE 30 SEPTEMBRE / SINSIN / Marche ADEPS.

DIMANCHE 7 OCTOBRE / BAILLONVILLE / Thé dansant – Animation : Jules HERMAN – Renseignements : Michelle PIRET : 084/32.16.64.
/ SOMME-LEUZE / Dîner des Coucous d’Somme.

JEUDI 11 OCTOBRE / BAILLONVILLE / 17h10 à 18h00 : BD Bus.

SAMEDI 13 OCTOBRE / SOMME-LEUZE / 17h00 / 5^{ème} Jogging de l’école de Somme-Leuze.

DU 19 AU 22 OCTOBRE / SINSIN / Kermesse.

SAMEDI 20 OCTOBRE / BON SIN / 9h30 / Réunion d’information permaculture.

SAMEDI 27 OCTOBRE / NETTINNE / Balade contée d’Halloween. Renseignements : R.S.I Somme-Leuze : 086/32.25.67 – si.somme-leuze@belgacom.net
/ SOMME-LEUZE / 21h / Soirée Oktoberfest.

DIMANCHE 4 NOVEMBRE / BAILLONVILLE / Thé dansant – Animation : Thierry et Michel – Renseignements : Michelle PIRET : 084/32.16.64.

DU VENDREDI 9 NOVEMBRE AU DIMANCHE 11 NOVEMBRE / 100^e Anniversaire de la fin de la grande guerre.
/ SINSIN / 30^{ème} anniversaire du Patro.

DIMANCHE 18 NOVEMBRE / HEURE / 15h00 / Le trio en concert à l’église.